

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:	Samba
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:	Nettoyeur pour verre.
Utilisations déconseillées:	Autres que celles recommandées.
1.3 Identification de la société:	Industrias Vijusa, S.L. CIF : B-46200150
Adresse:	Pol. Industrial Cheste, Vial 4 – Parcela 8 46380 – Cheste (Valencia) Espagne Téléphone. +34 555 85 02 00. Monday to Thursday: 8:00h – 17:00h, Fridays 8:00h – 15:00h – Fax. +(34) 962 512 707 Courriel: laboratorio2@vijusa.com
1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	Centres Antipoison et de Toxicovigilance (PARIS 01 40 05 48 48).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Liquides inflammables, catégorie de danger 3; H226

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2; H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2; H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H336.

2.2 Éléments d'étiquetage



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Contient: du propane-2-ol

2.3 Autres dangers

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Le produit ne contient pas de substances énumérées dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (> 0,1 % m/m).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Intervalle de concentration du composant (% poids/poids)	Numéro CE / Numéro d'enregistrement	Num. de CAS	Nom Chimique	Code de la classe et catégorie de danger; Code(s) des mentions de danger
≥10% et <25%	200-661-7	67-63-0	Propane-2-ol	Flam. Liq. 2;H225- Eye Irrit. 2;H319- STOT SE 3;H336 ^[1]
≥10% et <25%	203-905-0	111-76-2	2-butoxyéthanol	Acute Tox. 4;H302- Acute Tox. 4;H312- Acute Tox. 4;H332- Skin Irrit. 2;H315- Eye Irrit. 2;H319 ^{[1],[2]}

[1] Substance dangereuse pour la santé ou pour l'environnement.

[2] Substances pour lesquelles des limites d'exposition sur le lieu de travail ont été fixées en application de la législation de l'Union.

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des code(s) des mentions de danger mentionnées ci-avant.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Ingestion:	Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.
Contact oculaire:	Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre et faire appel à un médecin.
Inhalation:	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
Contact cutané:	Retirer les vêtements souillés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon neutre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Irritant pour la peau ou les muqueuses (inflammation). L'ingestion peut entraîner une irritation temporaire de l'appareil gastro-intestinal.

Provoque une sévère irritation des yeux.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Lire l'étiquette avant utilisation. Aucune information supplémentaire disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction: Recommandés : Poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone.
Ne pas utiliser d'eau sous pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Non applicable.



SAMBA

Date de révision:
Remplace la version:
Version: 1

5.3 Conseils aux pompiers:

Les hautes températures peuvent provoquer des pressions élevées à l'intérieur des récipients fermés.
Eviter l'inhalation des fumées ou des vapeurs générées. Utiliser un équipement respiratoire approprié.
Empêcher que les écoulements issus de l'extinction des incendies soient rejetés à l'égout ou dans un cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Ne pas fumer. Ne pas exposer le produit à une flamme vive ou à toute autre source potentielle d'ignition.
Porter des gants appropriés.
Eviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs.
Maintenir une ventilation adéquate sur les zones de travail, après un déversement accidentel.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Ramasser mécaniquement avec un produit absorbant non combustible (par ex: du sable, de la terre), tout en évitant les poussières. Éliminer suivant la réglementation en vigueur les résidus imprégnés par le produit.
Laver abondamment à l'eau l'endroit contaminé.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques:
Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Respecter les normes d'hygiène et de sécurité au travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Maintenir le produit dans son emballage d'origine bien fermé, dans un endroit bien ventilé, au sec, éloigné des sources d'ignition et protégé de la lumière. A stocker conformément aux réglementations locales/nationales.
A stocker, conformément aux réglementations locales/nationales, en observant les avertissements décrits dans l'étiquetage.
Tenir à l'écart des substances incompatibles (voir la rubrique 10).
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Non disponible.
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Nettoyeur pour verre

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
Limites de l'exposition professionnelle:

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Union européenne			
Nom de l'agent	Valeur limite - 8 heures	Valeur limite - Court terme	Mention
2-butoxyethanol	98 mg/m ³	246 mg/m ³	Peau
Dose dérivée sans effet (DNEL):			
Substance	Num. de CAS	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Propane-2-ol	67-63-0	Travailleur. Cutanée. effets systémiques. Long terme: 888 mg/kg bw/day Travailleur. inhalation. effets systémiques. Long terme: 500 mg/m ³ Consommateur. Cutanée. effets systémiques. Long terme: 319 mg/kg bw/day Consommateur. Oral. effets systémiques. Long terme: 26 mg/kg bw/day	
2-butoxyéthanol	111-76-2	Travailleur. Cutanée. effets systémiques. Aiguë: 89 mg/kg bw/day Travailleur. Cutanée. effets systémiques. Long terme: 75 mg/kg bw/day Travailleur. inhalation. effets systémiques. Aiguë: 663 mg/m ³ Travailleur. inhalation. effets locaux. Aiguë: 246 mg/m ³ Travailleur. inhalation. effets systémiques. Long terme: 98 mg/m ³ Population générale. Oral. effets systémiques. Aiguë: 13,4 mg/kg bw/day Population générale. Oral. effets systémiques. Long terme: 3,2 mg/kg bw/day Population générale. Cutanée. effets systémiques. Aiguë: 44,5 mg/kg bw/day	

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

		<p>Population générale. Cutanée. effets systémiques. Long terme: 38 mg/kg bw/day</p> <p>Population générale. inhalation. effets systémiques. Aiguë: 426 mg/m³</p> <p>Population générale. inhalation. effets locaux. Aiguë: 123 mg/m³</p> <p>Population générale. inhalation. effets systémiques. Long terme: 49 mg/m³</p>
--	--	---

Concentration prévisible sans effet (PNEC):

Substance	Num. de CAS	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Propane-2-ol	67-63-0	<p>Eau douce: 140,9 mg/L</p> <p>Eau de mer: 140,9 mg/L</p> <p>Rejets discontinus: 140,9 mg/L</p> <p>Installation de traitement des eaux usées (ITEU): 2251 mg/L</p> <p>Sédiments: 552 mg/kg</p> <p>Sol: 28 mg/kg</p> <p>Empoisonnement secondaire: 0,16 µg/kg food</p>
2-butoxyéthanol	111-76-2	<p>Sol: 3,13 mg/kg</p> <p>Rejets discontinus: 9,1 mg/L</p> <p>Eau douce: 8,8 mg/L</p> <p>Eau de mer: 0,88 mg/L</p> <p>Sédiments (Eau douce): 34,6 mg/kg</p>

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipements de protection individuelle: Porter un équipement de protection individuelle approprié conformément au règlement (UE) 2016/425.

Ventilation: Fournir une ventilation adéquate, en l'adaptant aux conditions d'utilisation. Utiliser un extracteur local si nécessaire.

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un équipement respiratoire approprié.
Protection de la peau:	Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés. Rincer et retirer immédiatement les gants après usage. Se savonner et se rincer les mains soigneusement après manipulation.
Protection des yeux:	Il est recommandé d'utiliser des lunettes de sécurité pour éviter le contact par éclaboussures.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Liquide transparent
Couleur:	Bleu
Odeur:	Floral
Seuil olfactif:	Non applicable
Valeur du pH:	6,0 ± 1,0 (20 °C)
Taux d'évaporation:	Non déterminé
Point de fusion:	Non applicable
Point d'ébullition:	~100 °C
Point d'éclair:	~47 °C
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
Température de décomposition:	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non applicable
Densité:	0,97 ± 0,050 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité:	Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Propriétés oxydantes:	Non oxydant
Propriétés explosives:	Non explosif
Limite inférieur d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable

9.2 Autres informations

Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Non disponible.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions normales d'emploi.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	
Polymérisation dangereuse:	Ne présente pas de réactions dangereuses connues dans des



SAMBA

Date de révision:
Remplace la version:
Version: 1

10.4 Conditions à éviter:	conditions normales d'utilisation. Chaleur, flammes et autres sources d'inflammation.
10.5 Matières incompatibles:	Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Acides, Agents réducteurs forts, Isocyanates, Métaux purs et alliages sous forme de poudres, de vapeurs ou d'éponges, Métal et composés en métal toxiques, Nitrures, Sulfures inorganiques, Composés azoïques, composés diazoïques et hydrazines, Produits caustiques, Agents réducteurs forts, Isocyanates, Nitrures, Peroxydes organiques et hydroperoxydes, Époxydes
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone. D'autres gaz toxiques et/ou vapeurs sont aussi possibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Voir les rubriques 2 et 3.

Aucune donnée toxicologique n'est disponible pour le produit.

Toxicité aiguë:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Ce mélange répond aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Ce mélange répond aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Cancérogénicité:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité pour la reproduction:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:	Ce mélange répond aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Danger par aspiration:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.

Substance	Toxicité orale aiguë (LD50)	Toxicité dermique aiguë (LD50)	Toxicité aiguë par inhalation (LC50)	Toxicité aiguë par inhalation (LC50)
-----------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

	<h1 style="margin: 0;">SAMBA</h1>	Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Propane-2-ol	> 2000 mg/kg 1h (rat albino)	> 2000 mg/kg 48h (Lapin)	> 5,0 mg/L 4h (rat albino)
--------------	---------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité aquatique aiguë: Non déterminé
 - 12.2 Persistance et dégradabilité: Non disponible.
 - 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Non applicable
 - 12.4 Mobilité dans le sol: Non disponible.
 - 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:
 - 12.6 Autres effets néfastes: Non disponible.
- Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Substance	Toxicité aquatique aiguë	Biodégradabilité	Potentiel de bioaccumulation
Propane-2-ol	> 100 mg/L 96h (Oryzias latipes)	Facilement biodégradable	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - Emballage contaminé: Les récipients doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas réutiliser les emballages vides. Diluer et neutraliser le produit résiduaire. Faire éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
 - Conditions pour l'élimination: Conformément aux réglementations locales et nationales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport International des Marchandises Dangereuses par Route (ADR)

- 14.1 Numéro ONU: UN1993
- 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Contient Propane-2-ol)
- 14.3 Classe: 3
- 14.4 Groupe d'emballage: III
- 14.6 Code restriction de tunnel: (D/E)

Étiquetage:



3

Transport maritime (IMDG)

- 14.1 Numéro ONU: UN1993
- 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Contains propan-2-ol)
- 14.3 Classe: 3
- 14.4 Groupe d'emballage: III
- 14.5 Polluant marin: Non
- 14.6 IMDG-Code de group de ségrégation: -

Étiquetage:



-

Transport aérien (ICAO/IATA)

- 14.1 Numéro ONU: UN1993
- 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Mixture of propan-2-ol)
- 14.3 Classe: 3
- 14.4 Groupe d'emballage: III
- 14.6 Passenger aircraft: ACCEPTED
- Cargo aircraft: ACCEPTED

Étiquetage:



RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Non disponible.

15.3 Composition des détergents (648/2004/CE)

Agents de conservation:(ethylenedioxy)dimethanol

Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage conformément au Règlement (CE) n° 648/2004:

Contenance	Ingrédients
moins de 5 %,	Agents de conservation

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des code(s) des mentions de danger sous la rubrique 3:

- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302: Nocif en cas d'ingestion.
- H312: Nocif par contact cutané.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332: Nocif par inhalation.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

End use: Utilisateur professionnel

Références bibliographiques:

1. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.
2. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
3. Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques.

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Date de révision: 23/05/2019

Version: 1

Raison de la révision: Première version.

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Annex to the Safety Data Sheet (according to Regulation (EC) No. 1907/2006)

Index of annexed SUMI's

Number	SUMI Title
24	Utilisateur professionnel; Professional uses; (Trigger) spraying.
25	Utilisateur professionnel; Professional uses; Manual application.

Safe Use of Mixture Information (SUMI)**24.- Professional uses; (Trigger) spraying.****Descripteurs d'utilisation**

This SUMI applies to professional uses of products in a spraying application. This Safe Use Information is based on the AISE_SWED_PW_11_1 and AISE_SWED_PW_11_2.

Life Cycle Stages: PW-Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

End use: Utilisateur professionnel

SU22	Professional uses: Public domain (administration, education, entertainment, services, craftsmen)
ERC8a	Wide dispersive indoor use of processing aids in open systems (AISE SPERC 8a.1.a.v2: AISE - Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals) - Fraction of EU tonnage to region: 0.04 (default: 0.1))
PROC11	Non industrial spraying (AISE_SWED_PW_11_1: AISE - Professional uses; (Trigger) spraying; no RMM)
PROC11	Non industrial spraying (AISE_SWED_PW_11_2: AISE - Professional uses; (Trigger) spraying; medium RMM)

Conditions de fonctionnement

Duration	60 min/day
Process temperature	< 45 °C
Specific conditions of use	No LEV required. Provide a basic standard of general ventilation (1 to 3 air changes per hour). Indoor use. In case of dilution, tap water at a maximum temperature of 45°C is used.

Mesures de gestion des risques

Wear safety glasses with side shields (or goggles), if splashing is possible.

Wear appropriate chemical resistant gloves: see section 8 of the SDS.

Training of workers in relation to proper use and maintenance of PPEs must be ensured.



Prevent that undiluted product reaches surface waters.

-

This SUMI is a generic document for communicating conditions of safe use of a product in response to the REACH obligation. This document relates only to conditions of safe use and is not specific to a product. By adding this SUMI to a specific product Safety Data Sheet (SDS), the importer/formulator declares that the mixture can safely be used following the instructions below. Following occupational health legislation, the employer of workers remains responsible for communicating relevant use information to employees.

When developing instructions for users, SUMI Sheets should always be considered in combination with the SDS and the label of the product. Derived No Effect Levels (DNEL) and Predicted No Effect Concentration (PNEC) values of substances derived from the Chemical Safety Assessment (CSA) will be given in section 8 of the SDS. The REACH registration numbers, where applicable, complete an extended product SDS.

		Date de révision: Remplace la version:
		Version: 1

Safe Use of Mixture Information (SUMI)

25.- Professional uses; Manual application.

Descripteurs d'utilisation

This SUMI applies to professional uses where the product is brushed on a surface and there is full exposure to the hands. This Safe Use Information is based on the AISE_SWED_PW_19_1 and AISE_SWED_PW_19_2.

Life Cycle Stages: PW-Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

End use: Utilisateur professionnel

- SU22 Professional uses: Public domain (administration, education, entertainment, services, craftsmen)
- ERC8a Wide dispersive indoor use of processing aids in open systems (AISE SPERC 8a.1.a.v2: AISE - Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals) - Fraction of EU tonnage to region: 0.04 (default: 0.1))
- PROC19 Manual activities involving hand contact (AISE_SWED_PW_19_1: AISE - Professional uses; Manual application; no RMM)
- PROC19 Manual activities involving hand contact (AISE_SWED_PW_19_2: AISE - Professional uses; Manual application; medium RMM)

Conditions de fonctionnement

Duration	480 min/day
Process temperature	< 45 °C
Specific conditions of use	No LEV required. Provide a basic standard of general ventilation (1 to 3 air changes per hour). Indoor use. In case of dilution, tap water at a maximum temperature of 45°C is used.

Mesures de gestion des risques

Wear safety glasses with side shields (or goggles), if splashing is possible.
Wear appropriate chemical resistant gloves: see section 8 of the SDS.
Training of workers in relation to proper use and maintenance of PPEs must be ensured.



Prevent that undiluted product reaches surface waters.

This SUMI is a generic document for communicating conditions of safe use of a product in response to the REACH obligation. This document relates only to conditions of safe use and is not specific to a product. By adding this SUMI to a specific product Safety Data Sheet (SDS), the importer/formulator declares that the mixture can safely be used following the instructions below. Following occupational health legislation, the employer of workers remains responsible for communicating relevant use information to employees.

When developing instructions for users, SUMI Sheets should always be considered in combination with the SDS and the label of the product. Derived No Effect Levels (DNEL) and Predicted No Effect Concentration (PNEC) values of substances derived from the Chemical Safety Assessment (CSA) will be given in section 8 of the SDS. The REACH registration numbers, where applicable, complete an extended product SDS.